

REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATION SPORTIVE

Union Handball Barr

Barr, le 8 Mars 2023

Article 1 : Préambule

Le présent Règlement Intérieur s'applique aux membres de l'association Union Handball Barr (dénommée UHB dans le texte qui suit) et aux spectateurs qui assistent ses activités. Il est affiché à l'entrée du gymnase et sur le site internet de l'association. Il peut être modifié au cours d'une Assemblée Générale et validé par les 2/3 des membres présents ou représentés. Conformément à l'article 8 des statuts de l'UHB, les adhérents ou leurs représentants légaux acceptent le Règlement Intérieur de l'association.

Article 2 : Devenir membre du club et inscription

Pour devenir membre du club, l'adhésion prendra dans les plus brefs délais les papiers nécessaires pour la délivrance d'une licence auprès de la Fédération Française de Handball.

Conformément à l'article 8 des statuts de l'UHB, la délivrance de la licence, valable pour la saison sportive, ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cours de saison, pour quelque raison que ce soit.

Le comité Directeur du club est habilité à refuser une demande d'adhésion.

Article 3 : Perte de la qualité de membre

On peut se faire pour les situations suivantes :

- Par la démission écrite au Président du club,
- Suite à l'absence répétée, non excusée, aux différentes manifestations du club,
- Pour manquement au règlement intérieur, prononcé par le Comité Directeur du club, le membre ayant été appelé à fournir des explications.

Article 4 : Ethique et comportement

Chaque membre s'engage à respecter la qualité des autres dans l'ensemble des installations.

Les parents s'ont tenus de respecter et de faire respecter le règlement intérieur par leurs enfants. Le comportement pendant les matchs et les entraînements doit être irréprochable et conforme à l'éthique et aux règles établies par la Fédération Française de Handball.

Les contestations, propos déplacés, insultes, menaces, tentatives de brutalité ou brutalités envers les arbitres, officiels, joueurs, entraîneurs, dirigeants ou spectateurs peuvent entraîner des sanctions.